

CONGRES SECTION AFVAC
Auvergne-Limousin
du 27 au 29 mai 2010

BULLETIN DE RESERVATION HOTELIERE ET
PRESTATIONS ACCOMPAGNANT(E)S

A retourner avant le **28 avril 2010** à l'Office de Tourisme de Vichy
 Pôle Groupes
 19, rue du Parc
 03200 VICHY
☎: 04 70 97 18 94/95 - **Fax** : 04 70 31 06 00
 Email : brigitte@vichy-tourisme.com
virginie@vichy-tourisme.com

Merci de remplir un formulaire par congressiste

CONGRESSISTE Madame Monsieur

Nom..... Prénom.....
 Société.....
 N° adhérent AFVAC.....
 Adresse.....
 CP..... Ville..... Pays.....
 Téléphone..... Fax.....
 Email.....

ACCOMPAGNANT(E) Madame Monsieur

Nom..... Prénom.....

RESERVATION HOTELIERE ET PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES
POST-CONGRES

Tous les hôtels sélectionnés sont situés dans un périmètre très proche de l'hôtel Aletti Palace, où se dérouleront les conférences ainsi vous pourrez aisément vous y rendre à pied.

FORFAIT CONGRESSISTE

HOTELS	Prix par personne en chambre double Petit déjeuners inclus (*)	Supplément en chambre single Petit déjeuner inclus (*)	Arrhes à verser à la réservation
ALETTI PALACE ☆☆☆☆	269,00 €	80,00 €	120,00 €
LES NATIONS NOVOTEL ☆☆☆	249,00 €	70,00 €	100,00 €
IBIS ☆☆	235,00 €	56,00 €	80,00 €

FORFAIT ACCOMPAGNANT

HOTELS	Prix par personne en chambre double Petit déjeuners inclus (*)	Option remise en forme Prix par personne
ALETTI PALACE ☆☆☆☆	238,00 €	66,00 €
LES NATIONS NOVOTEL ☆☆☆	218,00 €	
IBIS ☆☆	205,00 €	

(*) La taxe de séjour n'est pas incluse dans ces tarifs (0,80 € par jour et par personne en hôtel 4 étoiles, 0,60 € en hôtel 3 étoiles, 0,50 en hôtel 2 étoiles).

Pour le congressiste

- ✓ L'hébergement 2 nuits, petit déjeuner compris dans l'hôtel choisi
- ✓ La participation aux conférences
- ✓ Les pauses de travail
- ✓ Les déjeuners des vendredi 28 & samedi 29 mai
- ✓ Le dîner de gala à Lapalisse au « Lion d'Hermine » le vendredi 28 mai
- ✓ Le transfert en autocar Vichy/Lapalisse
- ✓ Les frais de dossier

- ✓ L'hébergement 2 nuits, petit déjeuner compris dans l'hôtel choisi
- ✓ Les déjeuners des vendredi 28 & samedi 29 mai
- ✓ La visite guidée de votre choix
- ✓ Le dîner de gala à Lapalisse au « Lion d'Hermine » le vendredi 28 mai
- ✓ Le transfert en autocar Vichy/Lapalisse
- ✓ Les frais de dossier

✓ (En option) La remise en forme au Spa Vichy Les Célestins

Pour l'accompagnant(e) :

Arrivée le 2010 au soir

Départ le 2010 au matin

- catégorie hôtel choisie 4 étoiles 3 étoiles 2 étoiles
- catégorie de chambre choisie
 - chambre individuelle douche ou bain/wc
 - chambre grand lit douche ou bain/wc
 - chambre à deux lits douche ou bain/wc
 - autre (précisez).....

Si vous souhaitez partager votre chambre avec un autre congressiste, indiquez :

Son nom..... son prénom.....

Pour toute autre demande merci de nous contacter.

PRESTATIONS ACCOMPAGNANT(E) INCLUSES DANS LE FORFAIT

Indiquez votre choix entre:

✓ **La visite pédestre « Architecture, Second Empire Age d'or de Vichy »**

Vendredi 28 mai à 15 h 00

✓ **La visite pédestre « Histoire d'eau, Vichy : 2 000 ans de thermalisme »**

Vendredi 28 mai à 15 h 00

PRESTATIONS ACCOMPAGNANT(E) EN OPTION

✓ **En option les soins de remise en forme au Spa Vichy Les Célestins (samedi 29 mai au matin)**

Le Spa Vichy Les Célestins est un univers de bien-être, reconnu comme l'un des plus beaux centre Forme-Santé-Beauté d'Europe, il propose des soins exceptionnels destinés à permettre à chacun de se réconcilier avec son corps. Vous pouvez profiter par exemple de la formule deux soins comprenant :

- Un soin collectif (parmi : aquagym ou hydromassage)
- Un soin balnéo (parmi : bain aux huiles de cèdre, bain aux huiles d'orange, douche jet tonic, douche jet lipo-drainant, affusion ou douche rayonnante), selon disponibilité.
- Le libre accès à l'atrium Détente (sauna, hammam, jacuzzi)

➤ **Le forfait 2 soins au prix de 66 €**

- Je souhaite profiter de la formule deux soins au Spa Vichy Les Célestins
- Je ne souhaite pas profiter de la formule deux soins au Spa Vichy Les Célestins

INSCRIPTIONS SANS HEBERGEMENT

Prix par congressiste	Arrhes à verser	Prix par accompagnant	Arrhes à verser
159,00 €	80,00 €	120,00 €	60,00 €

Pour le congressiste

- ✓ La participation aux conférences
- ✓ La salle de réunion (écran, vidéo projecteur, micros...)
- ✓ Les pauses de travail
- ✓ Les déjeuners des vendredi 28 & samedi 29 mai

- ✓ Le dîner de gala à de Lapalisse au « Lion d'Hermine » le vendredi 28 mai
- ✓ Le transfert en autocar Vichy/Lapalisse
- ✓ Les frais de dossier

PAIEMENT

Le bulletin d'inscription doit être envoyé avec les paiements suivants :

Arrhes réservation forfait congressiste	€
Arrhes réservation forfait accompagnateurs	€
Inscription au programme congressiste sans hébergement	€
Inscription au programme accompagnement sans hébergement	€
En option forfait deux soins au Spa Vichy Les Célestins	€
TOTAL	€

Le paiement doit être effectué par :

- Chèque bancaire libellé en euros à l'ordre de Centrale de Réservation de Vichy
- Par carte bancaire

J'autorise le Pôle Groupes de l'Office de Tourisme de Vichy à prélever la somme de € sur ma carte bancaire :

EUROCARD

MASTERCARD

VISA

N° _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Date d'expiration : _____ / _____
Signature

Tout bulletin non accompagné du paiement correspondant ne sera pas pris en compte.

La facture de solde sera envoyée un mois avant votre arrivée et devra être réglée au plus tard quinze jours avant votre arrivée.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et y adhérer sans réserve.

Fait à.....le.....

Signature

CONDITIONS GENERALES DE VENTE RESERVATION HOTELIERE ET PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Les inscriptions doivent être adressées au Pôle Groupes avant le *28 avril 2010* à l'aide de la demande d'hébergement prévue à cet effet et *obligatoirement accompagnées du règlement correspondant*.

Les demandes d'hébergement seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Dans le cas où des demandes d'hébergement parviendraient au Pôle Groupes alors que les contingents de chambres sont épuisés dans les hôtels choisis par le congressiste, le Pôle Groupes se réserve le droit d'effectuer la réservation en priorité dans un hôtel de la même catégorie et à défaut dans tout autre hôtel de catégorie supérieure ou inférieure, en fonction des disponibilités. En cas d'absence de chambres, le montant du règlement sera naturellement retourné à l'expéditeur sans que celui-ci puisse prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

REGLEMENT DES ARRHES

Avec le bulletin d'inscription doit être joint le montant des arrhes demandé en fonction de la catégorie d'hôtel choisie. A réception de votre demande, le Pôle Groupes vous adressera la confirmation de votre séjour à présenter à la réception de votre hôtel lors de votre arrivée. Les demandes d'hébergement sans règlement correspondant ne seront pas prises en compte. Les règlements devront être effectués soit par chèque bancaire en euros libellé à l'ordre de Réservation Tourisme Vichy, soit par autorisation de débit à distance de votre carte de crédit.

REGLEMENT DU SOLDE

Le Pôle Groupes vous enverra un mois avant votre séjour votre facture de solde. Celle-ci devra être acquittée au plus tard quinze jours avant votre arrivée.

PRIX

Les prix indiqués par le service réservation comprennent le petit déjeuner, les frais de dossier, mais ne comprennent pas la taxe de séjour : 0,80 € pour les hôtels 4 étoiles, 0,60 € pour les hôtels 3 étoiles, 0,50 pour les hôtels 2 étoiles par jour et par personne.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation par le congressiste devra être adressée par courrier ou Email à l'Office de Tourisme – Pôle Groupes et entraînera les frais suivants si l'annulation intervient :

- plus de 30 jours avant la date d'arrivée : un montant forfaitaire de 8 € sera conservé
- de 30 jours à 7 jours avant la date d'arrivée : 50 % du montant des arrhes seront conservés
- moins de 7 jours ou no show : 100 % des arrhes seront conservés.

LITIGES

Toute réclamation doit être adressée à l'Office de Tourisme de Vichy par pli recommandé au plus tard 5 jours après le début de la prestation.

Toute contestation ou litige sont de la compétence du Tribunal de Commerce de Cusset.